

DÉFI-SANTÉ DE LA SEMAINE

Avec la période de l'été vient les activités plaisantes, les sorties et les fêtes.

Je m'engage donc d'assurer le consentement dans les relations amoureuses et les activités sexuelles. Consentir à une activité sexuelle signifie accepter librement. La loi exige qu'une personne prenne des mesures raisonnables pour déterminer si l'autre personne y consent.

Pour obtenir plus d'information sur la notion du consentement, cliquer [ici](#) et voir la section Consentement des Conseils mieux-être.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Service de santé et psychologie

